

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris

Janvier 2021



COVID et suppression du jour de carence

Les personnels de droit privé ou les enseignant·es maîtres délégués, suppléant·es en arrêt de travail Covid bénéficient du versement d'indemnités journalières sans aucun délai de carence.

Pour les enseignant·es, agent·es de droit public contaminé·es par la COVID, le plein traitement est maintenu puisque le jour de carence est suspendu. Cette mesure n'est applicable que du 1^{er} janvier au 31 mars 2021. [Voir le communiqué de Solidaires Fonction Publique](#)

CCMA Rectorat de Paris

22 janvier : CCMA consacrée au contexte sanitaire

3 mars : CCMA sur les recours concernant les RV de carrière

14 avril : CCMA examinant les demandes de congé de formation et l'avancement d'échelon

Grève Éducation nationale mardi 26 janvier

Battons-nous pour nos salaires sera le mot d'ordre de cette journée de grève et de manifestations dans l'Éducation à l'appel de Solidaires, la FSU, la CGT, FO et du SNCL.

Mobilisons-nous pour nos salaires, pour nos conditions de travail, pour les postes : exigeons la revalorisation et un autre budget pour l'Éducation !

SMIC au 1^{er} janvier 2021

Le nouveau montant du SMIC applicable à compter du 1er janvier 2021 vient d'être officialisé.

Le SMIC est revalorisé de 0,99 %, ce qui porte le taux horaire du SMIC à 10,25 euros bruts.

Le SMIC mensuel pour 35 h est de 1554,58 euros bruts soit 1230,61€ nets

[En savoir plus sur le site de Solidaires](#)

**Le Sundep Solidaires Paris
vous présente ses
meilleurs voeux**

SUNDEP-Solidaires Paris – siège social : 31 rue de la grange aux belles 75010 PARIS

adresse postale : Bourse du Travail 3 rue du Château d'Eau 75010 PARIS

Tél. : 01 44 84 51 29 - E mail : sundep.paris@gmail.com

Site web national : <http://www.sundep.org/> - Site académique : <https://www.sundep.paris.org>